

LE MOT DU PRÉSIDENT

À LIRE

Page 2

- Cotisation 2025
- Infos diverses
- Amicale Vie

Page 3

- Suite infos diverses
- Commission solidarité

Page 4/5

- Cercle de lecture
- Sophrologie
- Généalogie
- Les marches 2025

Page 6

- Pojet voyage en Tchéquie à la découverte de Prague
- ANCV à Balaruc

Page 7

- Coupons

Page 8, 9 et 10

Compte rendu de l'assemblée générale départementale

Chères amies, chers amis,

L'ANR 31, tout comme n'importe quelle association, traverse une crise, celle du recrutement et pas effet domino, celui du bénévolat. Or, le moteur d'une association, c'est bien ses bénévoles qui la font vivre au quotidien. Les associations d'aujourd'hui ne ressemblent plus à celles d'hier, c'est une évidence. Il y a 20 ans, on ne s'y engageait pas de la même façon et on n'y participait de la même manière qu'aujourd'hui. Les règles de fonctionnement, les outils de gestion et les codes sociaux n'étaient pas les mêmes. Il est nécessaire d'évoluer et de s'adapter à ces évolutions sociétales. Le monde qui nous entoure est égoïste, soyons plus fraternels, plus humains, plus solidaires ! Parallèlement, la crise démocratique et la faiblesse structurelle des institutions politiques rappellent qu'il nous faut garder la tête froide et ne pas croire tout ce qui se dit ou peut s'entendre autour de nous, nous vivons dans un monde d'informations, mais aussi de désinformations. Dans ce contexte incertain, les associations, comme la nôtre,

sont des lieux d'expression, d'entraide et de divertissement. Elles permettent aux adhérents en s'engageant et en prenant des initiatives d'agir sans attendre pour le bien-être collectif. On sait à quel point tout changement comporte un risque et a un coût. La conduite du changement est un exercice périlleux. S'il doit permettre à l'association de se projeter dans une vision d'avenir, avec méthode et détermination. Pour autant, cet impératif de changement ne doit pas nous faire céder à un évolutionnisme réducteur, qui consisterait à simplement nous adapter pour parer au plus pressé, dans cette situation de contraintes croissantes. Les associations sont en présence de choix ouverts. L'enjeu ? Inventer des modes de fonctionnement efficaces, cohérents avec les enjeux sociétaux auxquels elles doivent et sont censées répondre. De fait ! si vous avez des idées et surtout des disponibilités, nous sommes prêts à vous recevoir pour en discuter. Adhérer à l'ANR, ce n'est pas simplement pour profiter d'un bien de consommation, c'est aussi et avant tout un acte de solidarité !

Philippe BLANC

Cotisation 2025

Nous sommes en 2025, vous trouverez votre coupon à compléter en fin de ce bulletin. Merci d'y joindre votre chèque et adresser le tout à ANR 31 - 24 rue du Général Gustave-Ferrié - 31500 TOULOUSE.

Bien entendu, comme vous le savez, l'adhésion avec la revue "la Voix de l'ANR" est très vivement recommandée. Si vous optez pour le prélèvement automatique, vous trouverez également en fin de bulletin, l'autorisation de prélèvement à joindre à votre RIB et à votre coupon.

À noter que si vous avez déjà demandé à être prélevé les années précédentes, vous n'avez ni à renouveler votre demande ni à nous envoyer un chèque : votre autorisation reste valable jusqu'à ce que vous l'annuliez. Les prélèvements sont effectués fin février.

Pourquoi cotiser à l'ANR 31 ? La cotisation ne sert pas uniquement à vous offrir des loisirs ou des divertissements, en effet, pour un montant minime cotisé mensuel de 1,91 €, elle nous permet de mener à bien nos actions de solidarités vers les plus fragiles d'entre nous. C'est le premier des cinq objectifs de l'association.

Bon à savoir : l'opération "Parrainage" vous permet ainsi qu'à votre filleul d'économiser chacun 5 € sur vos cotisations respectives, et de pouvoir gagner des cadeaux (coupon de parrainage disponible en fin de bulletin).

Merci de nous transmettre votre règlement.

Amicale Vie

Correspondant Haute-Garonne : Jean-Philippe PECQUEUR au 06 78 69 22 88, ou jppequeur@wanadoo.fr

Alors, si vous hésitez encore, c'est le moment de franchir le pas et de venir rejoindre l'Amicale-Vie. En tant que membres de l'ANR, si vous avez moins de 76 ans, vous bénéficiez d'une offre simple, sans frais de dossier, et à des tarifs défiant toute concurrence. Votre correspondant départemental se fera un plaisir de répondre à toutes vos questions et vous adresser, si vous le souhaitez, votre dossier d'adhésion. **Contactez sans attendre l'ambassadeur ou l'ANR 31.**



LETTRÉ INFO AUX ADHÉRENTS ANR INFOS diverses

Le niveau de vie des retraités baisse malgré une hausse continue des cotisations depuis 50 ans.

Si le taux de cotisation pour la retraite du régime général et complémentaire d'un salarié a quasiment doublé depuis 1975, le niveau de vie des retraités par rapport aux actifs se réduit. Que constatons-nous ?

Une hausse continue du taux de cotisation retraite

En 2025, le taux de cotisation du régime général (CNAV, Caisse nationale d'assurance vieillesse) sous le plafond de la Sécurité sociale est de 17,87%, dont 10,57% supportés par l'employeur, mais qui bénéficie, sous certaines conditions, de réduction de charges en dessous de 1,6 fois le SMIC. À cela s'ajoutent pour un salarié non cadré du privé les cotisations du régime complémentaire Agirc-Arrco* qui s'élèvent à 10,02% (6,01% à la charge de l'employeur).

Dit autrement, en cumulant cotisations CNAV et Agirc-Arrco, près de 28% de la rémunération brute d'un salarié sert au financement des retraites. Rappelons que, dans le système par répartition, ce sont les actifs qui financent directement les pensions des retraités actuels. Or, le système de retraites a été inventé à une époque où il y avait peu de retraités par rapport aux actifs. On pouvait financer les retraites avec des cotisations modérées. Mais au fil du temps le déséquilibre démographique s'est renforcé. Conjugué avec la hausse de l'espérance de vie, le système se trouve déséquilibré. Si le taux de cotisation des actifs n'a cessé d'augmenter au fil des années pour corriger les déséquilibres du système de retraite, ce n'est pas le cas des pensions qui, rapportées aux derniers salaires perçus, diminuent de manière inéluctable génération après génération. C'est ce que l'on appelle le taux de remplacement à la liquidation, calculé plus précisément comme le rapport entre la pension nette versée au moment de la retraite et la moyenne des 12 derniers salaires nets perçus.

Le recul du taux de remplacement tient en partie à l'augmentation du nombre de retraités plus rapide que l'augmentation du nombre d'actifs ces dernières années. En 1965, la France comptait encore 4,29 actifs pour un retraité. Au fur et à mesure, ce ratio a fondu pour s'établir à 2 en 2004, puis à 1,7 en 2021. Et la tendance devrait se poursuivre pour atteindre 1,4 actif pour un retraité à horizon 2070. Les taux de cotisation ne donnent qu'une image partielle des contributions financières au système de retraite. En effet, pour limiter l'augmentation des cotisations vieillesse, d'autres canaux sont sollicités, à l'image des ITAF (impôts et taxes affectées) ou de la CSG qui représentent 14 % des ressources de la CNAV. Les cotisations restent néanmoins la première source de financement du système, puisqu'elles représentent les deux tiers des recettes (66,6 %). Pourquoi ne pas envisager d'autres sources de financement pour notre système de répartition si envié ?

Fin du remboursement des tests Covid en pharmacie

Publié le 27 février 2025 - (Premier ministre) À partir du 1^{er} mars 2025, les tests de dépistage du COVID-19 en pharmacie ne sont plus remboursés par l'assurance maladie. Arrêté publié au Journal officiel du 22 février 2025 portant abrogation de diverses mesures de gestion de la crise sanitaire. Cette décision, prise par le ministère de la Santé, marque la fin d'une période où ces tests étaient intégrale-

ment pris en charge (soit environ 16,50 €) par l'assurance maladie.

Les autotests, bien que non remboursés, restent une option accessible pour un dépistage rapide et fiable. Les personnes vulnérables, les personnes âgées ou les personnes en affection longue durée continueront de bénéficier d'un remboursement sur prescription médicale.

Électricité

La loi de finances pour 2025 prévoit une hausse de la T.V.A. à 20 % sur les abonnements d'électricité et de gaz à partir de cet été. Actuellement, les abonnements électricité et gaz sont soumis à une T.V.A. de 5,5 %. C'est ainsi qu'un abonnement de 9 KVA au tarif heures creuses et heures pleines qui coûte actuellement 14,19 € T.T.C. par mois va passer à 16,14 € T.T.C. par mois. Une belle augmentation de + 14 % qui va rapporter des milliards à l'État. Les 34,3 millions de clients électricité et 6,6 millions de clients gaz d'EDF, sans compter les clients des fournisseurs alternatifs, apprécieront. Cette mesure est prise en application de la législation européenne. Par ailleurs, au 1^{er} février 2025, les tarifs réglementés de vente d'électricité ont diminué, avec une baisse moyenne de 15 % TTC.

Vous êtes concerné si :

- Vous avez souscrit un contrat d'électricité au tarif réglementé (tarif bleu pour les particuliers notamment),
- Vous avez souscrit un contrat en offre de marché à prix indexé sur les tarifs réglementés d'électricité. Cela ne nécessitera aucune action de votre part : votre contrat prendra en compte ces nouveaux tarifs. Notez cependant qu'il s'agit d'une baisse moyenne, l'évolution étant différente selon votre option tarifaire, la puissance de votre compteur et votre niveau de consommation. Parallèlement, au 1^{er} février 2025, le Tarif d'Utilisation du Réseau Public d'Électricité (TURPE) augmente et revient à son niveau d'avant 2022, il passe à 33,70 €/MWh contre 21 €/MWh en 2024. Soit, + 60 %. Tous les consommateurs sont concernés par cette augmentation. De plus, le TURPE subit au 01/02/2025 une augmentation anticipée exceptionnelle de 7,7 % au lieu du 1^{er} août, date à laquelle elle est augmentée habituellement). **Ne nous avait-on pas dit qu'il n'y aurait aucune augmentation d'impôt pour les particuliers ?**

APCLD

Vous avez besoin d'une aide financière à des problèmes de santé, d'un accompagnement personnel ou encore d'un logement pour un rendez-vous médical à Paris ?

Contactez l'APCLD : L'association de solidarité dans le domaine de la santé et du handicap. Cette association vient en aide aux personnes touchées par la maladie ou le handicap, ainsi que leurs proches aidants, à travers différentes actions concrètes.

- Visites, accompagnement moral, pour rompre l'isolement



- Aides pécuniaires suite à un déséquilibre budgétaire lié à des dépenses de santé (maladie, handicap)
- Accueil dans nos logements pour accéder à des soins
- Aide aux démarches administratives, familiales ou médicales
- Soutien aux familles, aux aidés et aux aidants
- Consultations auprès de notre Comité d'Honneur Médical
- Sensibilisation des salariés des Groupes La Poste & Orange à des thématiques de santé publique (nutrition santé, sommeil, maladies chroniques invalidantes au travail, aidants familiaux et AVC).

Les bénévoles et coordonnateurs sont présents sur l'ensemble du territoire métropolitain et dans les DOM pour vous proposer un accompagnement selon vos besoins.

Pour en savoir plus :

01 49 12 08 30 - www.apcld.fr - apcld@apcld.fr

Facebook et LinkedIn : APCLD

NOUVEAUX ADHÉRENTS

Bienvenue à Chantal BERGUIN-CARCENAC de TOULOUSE et Elisabeth CABAU de TOULOUSE ...

COMMISSION SOLIDARITÉ

**Présidents : Danielle PESCHEL 06 87 25 24 08
et Joël PEYBERNEZ 06 86 49 18 44**

La solidarité, c'est l'ADN de notre association, mais pour pouvoir mener à bien nos actions, la commission a toujours besoin de bénévoles pour mener ses actions ! Alors si vous avez deux ou trois jours ou plus par an à consacrer à cette action pour les adhérents, merci de vous signaler aux responsables ci-dessus.

La solidarité ne doit pas être un vain mot mais bien une réalité, nombres sont les aînés qui sont isolés et n'ont d'autre lien social que le notre, c'est important pour eux !

Nos deuils

Nous avons le regret de signaler le décès de :

**AZALBERT Anne de TOURNEFEUILLE, RIVIERE
Lucette de RAMONVILLE-ST-AGNE, CHARBIT
Jacqueline de TOULOUSE, DUPIN Bernard et
Odette de COLOMIERS, BAQUE Jean de ST-GAUDENS,
PRALINE Rolande de TOULOUSE, ROCHE Henri de
TOULOUSE**

Que leurs familles trouvent ici, l'assurance de toute notre sympathie.

COMMISSION ANIMATION

Président : Claude RANC 05 61 31 85 74

La commission va relancer l'activité "Jeux de Sociétés", signalez-vous auprès de Nadine RANC au 06 45 69 39 60.

Une personne est prête à prendre en charge le suivi de cette activité en la personne de Elisabeth CABAU, il reste à définir la fréquence de celle-ci.

Sortie à la journée

L'ANR 31 vous propose une escapade à Carcassonne et à Castelnaudary, le vendredi 6 juin 2025

- 8h30, départ en car de la station de métro des Argoulets (ligne A).

- 10h00, visite du château Comtal suivi d'un temps libre dans la cité, puis direction Castelnaudary pour prendre le repas, au menu (Salade de gesiers, Cassoulet et dessert aux fruits, vin et café compris)

- 15h30, Balade sur le Canal du Midi à l'ombre des platanes.

- 17h30 retour à TOULOUSE.

Transport, visites guidées et repas : 60 € (coupon en fin de bulletin)

Séance de Sophrologie

L'ANR 31 propose des séances de sophrologie, sur la fréquence de deux par mois à partir de septembre 2024.

La sophrologie c'est quoi ?

"Créée dans les années 60, la Sophrologie considère l'individu dans sa globalité, comme une unité à la fois corporelle et mentale". En 1977, la sophrologie dite "sociale" accessible à tous se démocratise et les sophrologues ne sont plus obligatoirement issus du monde médical. La sophrologie devient une discipline préventive.

ces séances se dérouleront les vendredis au 24, rue du général Ferrié 31500 TOULOUSE de 11 h 00 à 12 h 00

Les dates sont : 16 et 23 mai, 6 et 13 juin.

La sophrologue propose un atelier gratuit dans la bienveillance et le respect de chacun, dans les locaux de Mutaero, situés au 34 boulevard Riquet à Toulouse.

Possibilité d'essai gratuit pour une séance.

Contactez Nadine Ranc : 06 45 69 39 60 ou Courriel : Anr031@laposte.net

Initiation à la Généalogie

Savoir d'où vous venez, qui étaient vos ancêtres, où sont vos racines, qui ne s'est pas posé la question ?

À l'initiative de Danielle BOMBAIL, qui dirige le Cercle de lecture avec Eliane FREYSENSE, nous vous proposons

de vous initier à la Généalogie C'est Thierry DEWATINE, ancien formateur TGV à la SNCF, qui est membre de l'association GRT (Généalogie Rail Toulouse) qui nous initiera cordialement à découvrir sa passion pour la recherche généalogique et l'histoire de nos familles. Nous vous proposons de partager avec cet intervenant chevronné toutes les ressources, les bonnes méthodes et de bénéficier de conseils et d'astuces pour enrichir vos recherches et vos connaissances... Et pourquoi pas, tout simplement de profiter de l'hiver pour vous lancer dans la belle aventure de la généalogie ? Peut-être, d'ailleurs si vous le souhaitez, trouverons-nous ensemble matière à développer et à partager avec la généalogie une nouvelle activité au sein de notre groupe ANR 31.

Pour toute information complémentaire, contacter Danielle BOMBAIL au 05 34 25 07 41

Cercle de lecture

Pilotage: Danielle BOMBAIL 05 34 25 07 41

Éliane FREYSENSE 05 61 26 14 49

Centre Culturel Soupetard, 63 chemin de Hérédia
31500 Toulouse (Bus 19 - Dinetard) (Métro - Roseraie)

Lundi 12 mai 2025

Le livre du mois : **Livre "Les évadés du bocal" de Bruno Lonchamp**

Résumé du livre : Ils sont trois à s'évader de leur hôpital psychiatrique. Trois pieds nickelés soudés au chalumeau de leurs embrouilles paranoïaques, mais sacrément acharnés à vivre. Pourtant, entre Lisa, la superbe maniaco-délurée, Sandro, le jeune schizophrène halluciné, et Yves le papy rocker altermondialiste, pas grand-chose en commun à la base. Mis à part ce besoin vital de comprendre pourquoi la société travaille à les broyer chaque jour un peu plus. Et puis maintenant, il y a les autres patients de l'asile qui disparaissent sans laisser de trace, ce docteur Martinovic de plus en plus louche, la police qui les traque, et ce monde complètement barge où l'argent a tout écrasé, où on peut croire à tout, parce que tout est possible. Où sont les fous ? On ne sait plus.

Lundi 2 juin 2025 à 14 heures

Le livre du mois : **Nous terminerons l'année "scolaire !" 2024-2025 par le livre "LES CONTEMPLEES" d'Hillier**
Pauline présenté par Marie Carbonne.

Résumé du livre : 2013, Tunis. À l'issue d'une manifestation, Pauline, jeune Française, est arrêtée et conduite à La Manouba, la prison pour femmes. Entre ces murs, c'est un autre temps, un nouvel ordre du monde, des règles qui lui sont révélées dans une langue qu'elle comprend à peine.



Au sein du Pavillon D, cellule qu'elle partage avec vingt-huit femmes, elle n'a pu garder avec elle qu'un livre, *Les contemplations* de Victor Hugo.

Des poèmes pour se raccrocher à quelque chose. Mais bientôt, dans les marges de ce livre, Pauline va commencer à inscrire une autre histoire. Celle des tueuses, des voleuses, des victimes d'erreurs judiciaires qui lui racontent

au fil des jours leur vérité. Celle de ces femmes qui partagent son quotidien, lui offrent leurs regards, leurs sourires et lui apprennent à rester forte et digne quoi qu'il arrive. Vibrant d'humanité, *Les contemplées*, roman autobiographique enflammé, nous livre l'incroyable portrait d'un groupe de femmes unies face à l'injustice des hommes.

Promenades - Oxygénation

Pilotage : Eliane FREYSSENGE - 06 72 50 41 15

Christiane LEBLOND - 07 86 05 89 71

Date	Destination	Pilote	Rendez-vous	Bus	Arrêt de bus
15/05/25	La Maourine	Christian Arassus 06 75 50 17 31	13h55 Métro B Barrière de Paris	14h07 Bus 41	Pradet
12/06/25	Saint-Bertrand de Comminges	Eliane Freyssenge 06 72 50 41 15	7h30 Métro A Balma Gramont	Bus TESTE	

Sortie ouverte à tous : marcheurs et non marcheurs et aux adhérents du Comminges.

Départ du bus Teste à 7h30 au terminus du métro Balma-Gramont.

Premier arrêt au péage de Saint-Gaudens pour accueillir nos amis Commingeois.

Deuxième arrêt à Loures-Barousse : le bus déposera les marcheurs (marche facile ~6km) et continuera vers Valcabrère avec arrêt dans ce petit village pour y découvrir les fouilles archéologiques et la basilique Saint-Just. Puis, direction Saint-Bertrand de Comminges. Visite libre dans les rues de cette belle cité (autrefois capitale importante du monde romain).

12 h : Restaurant "Le Candide" Menu 27 euros (vin et café compris)

14 h 30 : Visite guidée de la cathédrale et du cloître 7,50 euros

16 h : Retour

Date limite d'inscription le 5 Mai. Réservez par téléphone auprès d'Eliane Freyssenge : 06 72 50 41 15 ou Danielle Peschel : 06 87 25 24 08 (coupon ci-dessous)



Sortie à Saint-Bertrand de Comminges le jeudi 12 juin 2025

Coupon à compléter et à retourner à :

Eliane Freyssenge 31, rue du lac bleu 31240 L'Union (06 72 50 41 15)

Nom : Prénom : N° Tél

Choisir le plat du déjeuner en cochant ci-dessous

☐ Agneau confit, haricots tarbais, légumes de saison rôtis

Soit

☐ Filet de truite, sauce aux herbes

Je joins un chèque de 34,50 € à l'ordre de « **ANR31** »

COMMISSION VOYAGES

Présidente : Colette CAMUS DERRO - 06 81 89 61 03



L'ANR 31 prépare un voyage dans la capitale de la Tchéquie, pour partir à la découverte de Prague

La Tchéquie, également connue sous le nom de République tchèque, est un pays au cœur de l'Europe, où se rencontrent



l'histoire, la culture et la nature. Explorez ses magnifiques châteaux, cathédrales et monuments, tels que la majestueuse cathédrale Saint-Guy et l'emblématique pont Charles à Prague, la capitale du pays et un site du patrimoine mondial de l'UNESCO. Découvrez l'architecture



moderne et la vie nocturne animée de Brno, la deuxième plus grande ville et un pôle d'innovation et de créativité. Visitez le musée juif de Josefov, l'ancien ghetto juif, et apprenez-en davantage sur le patrimoine riche et tragique de la communauté juive tchèque. Profitez des paysages pittoresques de la campagne bohémienne, parsemée de villages charmants, de collines verdoyantes et de forêts luxuriantes. La Tchéquie est une destination captivante qui offre quelque chose pour tous les goûts.

ANCV 2025 (5 jours et 4 nuits) du lundi 2 juin au vendredi 6 juin "Village Club à Balaruc les Bains" situé à 5 min à pied du centre-ville

Tarif : 404 € pour les personnes sans aide, 228 € pour les personnes avec aide (non imposables), taxe de séjour 1,15 € par personne et par nuit, assurance facultative : 16 €, chambre individuelle : 77 € Transport en autocar non compris. (IL RESTE 4 PLACES)

Ce prix comprend :
la pension complète du dîner du 1er jour au petit déjeuner du 5e jour, vin compris, café à midi, linge de toilette fourni, soirées animées, accom-

pagnateur pour les excursions prévues au programme, accès libre au SPA du village club, espace massage avec supplément.

Programme : Journée en Camargue, avec la visite d'Aigues-Mortes construite par Saint Louis, d'architecture médiévale, son église, son cœur de ville, déjeuner au restaurant, l'après-midi route vers les Sainte-Marie de la Mer réputée pour ses pèlerinages gitans.

Découverte du territoire camarguais avec ses taureaux, ses chevaux et ses flamants roses. Passage par l'étang de Vaccarès. Excursion à la découverte de Sète, arrêt au cimetière Le Py où repose Georges Brassens puis direction le mont St-Clair avec de superbes vues sur la ville et visite de Sète en petit train. Le lendemain initiation au yoga ou au Pilate à l'espace bien-être. L'après-midi, traversée de la plaine de l'Hérault avec sa garrigue méditerranéenne et le causse basaltique de la coulée des baumes, arrivée à Pézenas, classée ville d'art et de Molière. Visite du quartier médiéval avec ses anciennes échoppes, ses artistes et artisans d'art.

Le séjour se terminera par une soirée de gala dansante. Le lendemain départ du groupe avec un panier repas pour le déjeuner.



Séjour ANCV de (5 jours et 4 nuits) du lundi 2 juin au vendredi 6 juin
Au "Village Club à Balaruc les Bains"
Acompte de 200 €

Coupon à compléter et à retourner « ANR 31 – Voyages » 24 rue du Général Ferrié - 31500 Toulouse
Contact : Colette Camus-Derro au 06 81 89 61 03 - Courriel : Anr031@laposte.net

Je suis intéressé par ce voyage

Nom :

Prénom :

Téléphone portable indispensable :

Adresse :

**Il reste
4 places**

Sortie « Escapade à Carcassonne et à Castelnaudary »
le vendredi 6 juin 2025

Coupon à compléter et à retourner avant le 30 mai 2025 accompagné de votre chèque, à
« ANR 31 - Commission ANIMATIONS » 24 rue du Général Gustave Ferrié - 31500 TOULOUSE.
Pilote : Patrice FAURE au 07 78 38 70 33 ou par Courriel à « jean.faure1@orange.fr »

Nom :

Prénom :

Téléphone portable indispensable :

Adresse :

Nombre de participants à inscrire X 60 € = € (chèque à établir à l'ordre de « ANR 31 »)

COTISATION 2025

Merci de compléter et retourner ce coupon à :

ANR 31, 24 rue du Général Gustave-Ferrié 31500 TOULOUSE

NOM :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Courriel :@.....

Je souhaite recevoir le Bulletin départemental par mail ☐

Nouveau ! 2 options possibles pour votre règlement

- ☐ J'opte pour le prélèvement automatique sur mon compte (joindre votre RIB et l'autorisation de prélèvement ci-après)
- ☐ Je joins un chèque de€ à l'ordre de « ANR 31 »

Bien préciser votre type de cotisation en cochant le montant dans le tableau ci-dessous

(Compte tenu de l'intérêt de la revue trimestrielle, l'adhésion **avec** revue est fortement conseillée)

Type d'adhésion	Individuelle	En Couple
Adhésion avec la revue	32 € ☐	46 € ☐
Adhésion simple	23 € ☐	37 € ☐
Abonnement à la revue	18 € ☐	

Le président, Philippe BLANC, salue l'assemblée et remercie les participants : Félix VEZIER, délégué du siège, Roger ROUYLOU, délégué régional de l'ANR. Il remercie également les associations qui ont accepté son invitation : Les donateurs de Sang en la personne de Gérard LAPORTE, Bernard BECKER pour l'AFEH, Olivier DRAVET accompagné de Guy JARLIER pour l'APCLD, Gérard CAUSSETTE pour les ambulants, puis nos anciens présidents, Jean BARTHEZ (qui fut aussi notre délégué régional) et Pierre MARQUER. À noter que la FNACA n'est pas représentée, de même que LA POSTE et ORANGE

Un moment de recueillement est dédié aux personnes dans la peine ou confrontées à la maladie et à celles qui nous ont quittés en 2024. Puis, il fait une brève description du groupe de la Haute-Garonne (1 092 adhérents, dont seulement 942 qui sont à jour de leur cotisation en 2024). C'est aussi le constat d'une lente érosion : 26 décès, 30 démissions, et peu de nouveaux venus (25) . Il déplore notre manque de moyens pour recruter de nouvelles personnes, n'ayant plus aucun contact ni avec LA POSTE ni avec ORANGE, difficile de se faire connaître auprès des futurs retraités.

Fort heureusement, l'ANR 31 dispose d'un site Internet qui est sa vitrine et que chacun peut consulter. À ce jour, ce site a reçu 50 000 visites.

Par ailleurs, l'ANR s'est ouverte depuis 2017 aux "extérieurs" que sont accueillis avec grand plaisir.

Le président lance un appel à des volontaires bénévoles pour la distribution des chocolats, et pour l'animation.

Il salue et remercie tous les membres de son équipe.

Enfin, il nous informe que, dans le courant de 2026, nous devons partir à la recherche de nouveaux locaux pour nous héberger, puisque l'immeuble de la rue Ferrié est voué à la démolition pour faire place à un éco-quartier.

Enfin, le président présente les bénévoles "permanents" et la nouvelle trésorière, Jacqueline BOUBY, qui remplace Nicole GOUPIL, Jean-Philippe PECQUEUR qui remplace René BOMBAIL et Jean-Patrice FAURE.

Il les remercie pour leur dévouement

EXAMEN DU RAPPORT D'ACTIVITÉ

Le président souhaite que toutes les activités soient gérées à minima en binôme.

I – COMMISSION SOLIDARITE

Responsables : Joël PEYBERNEZ et Danielle PESCHEL

Joël rappelle que la solidarité est un devoir social réciproque d'aide et d'assistance ou de collaboration gracieuse qui existe entre les personnes d'un groupe ou d'une communauté du fait du lien qui les unit.

À l'ANR 31, les principales actions sont l'envoi de cartes anniversaire aux plus de 87 ans et la distribution, en fin d'année, de chocolats aux plus de 87 ans

C'est ainsi que, en moyenne, chaque mois, 35 cartes d'anniversaire ont été envoyées et à la fin de l'année, chocolats de Noël et les calendriers de l'AFEH ont été distribués à 190 personnes.

S'agissant des adhérents qui habitent le Comminges, en raison du manque de correspondant, des envois postaux, en lieu et place des visites, ont été effectués.

Rappelons que ses visites sont très attendues, mais hélas, nous manquons de bénévoles. C'est pour cette raison que nous avons été contraints d'envoyer 22 colis par La Poste, les plus éloignés ont reçu une carte de vœux, autant de personnes que n'ont pu visiter nos 54 bénévoles.

Enfin, deux adhérents centenaires, FRESNEAU Raymonde et MOLLARD André, ont reçu la visite du comité pour les honorer.

Joël et Danielle font appel aux bonnes volontés qui voudraient rejoindre l'équipe et apporter aide et soutien, particulièrement, pour l'activité de fin d'année.

En résumé, 3 200 heures ont été consacrées à l'action sociale, 221 visites effectuées et 2 350 contacts téléphoniques, mais il est difficile de tout quantifier !

II – COMMISSION ANIMATION

Responsable : Claude RANC

1 – Fête de l'ANR

La salle polyvalente de Balma ayant été démolie, la fête de l'ANR a été organisée le 23 janvier 2025, au restaurant Le Chalet des Moissons. Près de 200 personnes étaient présentes et l'animation a été assurée par Jacky Caillaud accompagné de ses danseuses. Ce fut un bon moment de retrouvailles pour toutes les personnes qui ont pu se venir.

2- Les promenades oxygénation

Organisées tous les 15 jours, hors vacances scolaires, le jeudi après-midi, sous la houlette de volontaires dévoués, à tour de rôle, tels que Eliane FREYSENCE, Christiane LEBLOND, Christian ARASSUS ... qui guident les promeneurs, généralement, dans la commune de leur domicile, autour de Toulouse.

Le 12 juin prochain, une sortie est organisée à Mauléon-Barousse : au programme, promenade et repas au restaurant. Le trajet se fera en car.

3- Le cercle de lecture

Créé en 1993 par Yves HEBRARD, c'est l'activité la plus

dynamique et qui recrute le plus de nouveaux adhérents. Les séances se déroulent le 1^{er} lundi de chaque mois, au centre culturel de Soupetard, en présence de 30 fidèles avec, de temps à autre, des invités prestigieux. Lecture, par des volontaires, de morceaux choisis, et, parfois, dégustation de petits gâteaux et boissons. Cette année, le cercle présentera un 260^e ouvrage.

4 – Les sorties à la journée

Elles sont organisées, désormais, par Jean Patrice FAURE (en remplacement de Martine AMOUROUX) et Marie-Rose LEANDRI, en 2024.

Les sorties organisées en 2024 :

- Le Bonheur est dans le Gers, le 16 avril
- Le Musée Goya à Castres, le 6 septembre
- Arcachon, le 14 septembre
- Visite guidée de la galerie Bemberg, le 5 novembre
- Mi-décembre, dîner-spectacle au cabaret le Robinson

Les projets 2025:

- la cité de Carcassonne, Castelnaudary
- à l'automne, le train rouge dans les gorges de l'Aude,
- le musée de la mine à Cagnac-les-Mines

5 – En mars 2024, une nouvelle activité a été mise en place : la sophrologie

Deux séances par mois, chacune d'une durée d'une heure. L'activité va se poursuivre jusqu'en juin. Pour les nouveaux, la 1^{re} séance est gratuite.

Contact ; Nadine RANC au 06 45 69 39 60 (tarif : 100 €)

6 – le cercle de jeu

Cette activité va reprendre très bientôt, car nous avons depuis peu une animatrice. Elle se déroulera sur place dans un premier temps, puis salle Lafage à la rentrée (octobre 2025) Bus arrêt Croix-de-Pierre, jeux proposés : scrabble, tarot, belote, etc.

III – COMMISSION DES VOYAGES

Responsable : Colette CAMUS, assistée de Lucette GUEGAIN et Nadine RANC

Colette nous relate le merveilleux voyage au Viet Nam qui s'est déroulé en mars 2024 : les participants sont revenus enchantés, Cette année, c'est la Namibie qui est au programme, nous avons 25 inscrits.

Les projets immédiats : un voyage ANCV de 5 jours à Balaruc, du 23 au 27 juin.

Il faut noter que les propositions de l'ANCV sont très intéressantes, car elle offre de courts séjours pour des prix modiques (environ de 220 € pour les non imposables à 450 € pour les autres)

IV -L'AMICALE-VIE

Responsable ; Jean Philippe PECQUEUR

L'Amicale-Vie a plus de 60 ans ...

C'est une Mutuelle de l'ANR adossée à la CNP qui offre

aux adhérents la possibilité de souscrire un capital-décès garanti à vie et à des taux très attractifs, pour garantir à leurs proches un capital pour compenser la baisse de revenus consécutifs au décès ou bien prendre en charge les frais d'obsèques.

De 65 ans révolus à 70 ans, aucune formalité médicale n'est requise, et de 71 à 75 ans révolus, un simple questionnaire de santé est demandé. Les avantages sont nombreux : libre choix du capital de 800 à 8 000 €, non imposable, pas de droits de succession, cotisations constantes, « doublement ou triplement du capital versé » selon les circonstances du décès, et secours financiers possibles, à partir d'un fond social, pour venir en aide aux adhérents en difficulté.

Au plan national, 10 400 adhérents lui ont fait confiance et 205 en Haute-Garonne,

Le président soumet au vote le rapport d'activité qui est adopté à l'unanimité.

EXAMEN DU RAPPORT FINANCIER

En préambule, présentation de la nouvelle trésorière, Jacqueline BOUBY et rapport financier présenté par le président.

L'année 2024 se termine par un excédent de 5 165 € Subvention exceptionnelle versée par La Poste : + 3 788 €, ce qui explique partiellement cela.

Le président fait le rapport détaillé des comptes de résultat et du bilan, la répartition, l'évolution des produits et charges et les avoirs au 31/12/2024

- CCP : 38 950,50 €

- CNE : 34 881,50 €

Les montants de la cotisation restent inchangés :

	Avec la revue	Sans la revue
Personne seule	32 €	23 €
Couple	46 €	37 €

En décembre 2024, une subvention exceptionnelle de 3 788 € nous a été versée par La Poste. Pour l'année 2025, il ne faut rien espérer en principe et désormais se rendre à l'évidence : nos seules ressources seront les cotisations de nos adhérents.

Il ne faut pas oublier que nous avons, désormais, une charge supplémentaire : un loyer.

En effet, La Poste ne nous héberge plus, nous avons été contraints de déménager le 30 septembre 2023.

Nous louons désormais dans un local de 24 m² pour lequel nous payons un loyer de 325 € par mois.

Bilan de ces opérations ; entre la perte de la subvention et une charge supplémentaire, nous totalisons un manque à gagner de plus de 12 000 €.

COMMISSION DE CONTROLE

La commission de contrôle, composée de Christian ARASUS et Jeanine POUZAC et Nicole GOUPIL s'est réunie

les 18 et 25 février au siège de l'ANR 31. Les divers contrôles effectués ont permis de constater l'exactitude des montants ainsi que l'imputation dans les comptes de bilan et de résultat transmis au siège. En conséquence, le quitus a été délivré.

Le président soumet au vote le rapport financier qui est adopté à l'unanimité.

RENOUVELLEMENT PARTIEL DU COMITÉ DÉPARTEMENTAL

Election au comité de **Christian ARASSUS, Jean BE-SOLI, René BOMBAIL, Nicole GOUPIL, Lucette GUEGAIN, Daniel LABORDE, Marie-Rose LEANDRI, Jean-Philippe PECQUEUR, Jean-Patrice FAURE, Joël PEYBERNEZ, Jeanine POUZAC** et **Claude RANC**.

INTERVENTION DE FELIX VEZIER

Félix VEZIER remercie l'assistance et salue l'engagement des membres du comité et des bénévoles. Il insiste sur la nécessaire complémentarité entre les

groupes et le siège :

- les groupes, bénéficient de la proximité sur le terrain et parfois, vont au contact de nos élus, lorsque ces derniers veulent bien les recevoir,
- la politique du siège, c'est défendre les retraités et assurer la pérennité de l'ANR.

Le siège dispose d'une commission de défense qui travaille sur les dossiers tels que : pouvoir d'achat, les pensions de réversion, la défiscalisation de nos cotisations complémentaires santé, suppression du 1% sur les cotisations des complémentaires du privé, prise en charge de la perte d'autonomie et désertification médicale et des services publics,

Il est essentiel de maintenir la pérennité de l'ANR, car son rôle reste majeur dans le maintien du lien social de solidarité et de convivialité ... Nous devons maintenir notre effort pour freiner la baisse des effectifs et fidéliser nos adhérents. À ce titre, l'Amicale-Vie peut nous y aider.

Le président de l'ANR 31 remercie les participants et les invite à rejoindre le restaurant pour un repas amical ...

DERNIERE MINUTE

Tournée festive en Catalogne avec Patrick Fiori du 28 au 31 octobre 2025 séjour en autocar de quatre jours 449 €

Venez profiter d'un séjour festif dans la station balnéaire de Santa Susanna, située entre Gérone et Barcelone, sur la Costa del Maresme. Les temps forts de ce voyage : le concert de Johnny Success, sosie de Johnny Hallyday, mais aussi le concert de Patrick Fiori, figure emblématique de la chanson française !



Jour 2 : Marché local - Concert hommage à Johnny Hallyday

Découverte d'un marché local. Déjeuner à l'hôtel. Route vers le Casino de Lloret de Mar pour assister au concert de Johnny Success qui interprétera les plus grands standards du taulier. Retour à l'hôtel pour le dîner. Soirée dansante avec l'orchestre de Guillaume Fric.



Jour 1 : Costa del Maresme

Départ en direction de la Costa del Maresme. Installation à l'hôtel à Santa Susanna pour 3 nuits. Déjeuner. Après-midi libre ou animation à l'hôtel. Verre de bienvenue et dîner. Soirée dansante avec l'orchestre de Guillaume Fric.

Jour 3 : Gérone ou Mataro - Concert de Patrick Fiori Départ pour la visite guidée de Gérone ou de Mataro. Déjeuner à l'hôtel, puis route vers Sitges pour assister au concert de Patrick Fiori.

Dîner et soirée dansante (orchestre de Guillaume Fric).

Jour 4 : Costa del Maresme - Départ vers la France. La Jonquera et retour. Déjeuner libre à la frontière et temps libre pour les traditionnels achats. Arrivée à Toulouse en soirée.

Contact/réservation avant le 30/04/2025 auprès de Claude RANC : 06 33 80 97 36 - clauderanc@orange.fr - accompagnée d'un chèque de 140 € !

ANR 31 - 24 rue du Gal Ferrié - 31500 TOULOUSE



"L'homme est le travailleur du printemps, de la vie. De la graine semée et du sillon creusé. Et non le créancier livide du passé ..."

VICTOR-HUGO

